2.3 Phase d’initialisation

Cette phase permet de fixer les objectifs et le périmètre du projet.

Selon HERMES, le début du projet comprend toujours une phase d'initialisation. Celle-ci est consacrée à définir l'orientation et le périmètre du projet selon les visions, les besoins et les objectifs. Elle constitue une base pour la planification et le pilotage du projet.

Les tâches et jalons clés

Désignation du ou de la Chef·fe de projet

Une fois la décision prise de démarrer un projet, le ou la Responsable du Pôle Projet désigne un ou une Chef·fe de projet. La DESI, ou document équivalent (mandat de mission, mandat de travail), est le document sur la base duquel les travaux vont débuter.

Séance d’initialisation

Une séance d’initialisation entre le ou la Responsable du Pôle Projet, le ou la Mandant·e, et le ou la Chef·fe de projet est organisée au plus tôt afin de passer en revue les documents à disposition et de s’aligner sur les objectifs, le périmètre et les contraintes de la phase d’initialisation du projet.

> Tâche HERMES: Décider de la libération de l’initialisation du projet

Élaborer le mandat d’initialisation

Le mandat d’initialisation décrit la situation de départ, et permet de formaliser les objectifs et les ressources nécessaires pour réaliser la phase d’initialisation. Le procès-verbal de la séance d’initialisation en est la base.

Prendre en main les outils projet

Parallèlement à l’élaboration du mandat d’initialisation, le ou la Chef·fe de projet met en place son environnement de travail en déployant ses outils, notamment:

- Orchestra pour la planification
- Teams pour la communication et la gestion documentaire
- GitHub et ZenHub pour les spécifications

Kick-Off d’initialisation

Une fois le mandat d’initialisation validé, un Kick-Off d’initialisation est organisé par le ou la Chef·fe de projet avec les membres de l’équipe qui sera à l’œuvre durant la phase d’initialisation. Le but de cette séance est de s’aligner sur les objectifs, le périmètre et les contraintes du projet, ainsi que sur la méthode de projets (MPRO) qui sera appliquée.

Élaborer l’étude

L'étude permet entre autres de fixer les objectifs, de définir les exigences générales ainsi que d'élaborer et d'évaluer des variantes de solutions de sorte que la décision sur la suite du projet puisse être prise. Cette décision est également documentée dans l'étude.

> Tâche HERMES: Élaborer l’étude

Choix de la variante

À l’issue de l’élaboration de l’étude, une séance est organisée en interne au Centre informatique par le ou la Chef·fe de projet, dont le but est de présenter les conclusions de l’étude aux Responsables de Divisions ou de Pôles du Centre informatique afin de s’accorder sur la faisabilité du projet, l'architecture technique et les aspects sécuritaires, ainsi que de se prononcer sur les variantes si plusieurs sont disponibles en vue de la préparation du COPIL de fin de phase d’initialisation. La variante y est choisie par le ou la Mandant·e, sur la base des préconisations proposées lors de cette séance.

> Tâche HERMES: Décider de la suite du projet

Élaborer le mandat d’exécution

L'élaboration du mandat d'exécution crée les conditions nécessaires pour prendre la décision de libérer l'exécution et donc de poursuivre le projet avec l'élaboration de la solution. Il sert de contrat

entre le ou la Mandant·e et le ou la Chef·e de projet sur la base duquel la mise en œuvre du projet sera effectuée.

> Tâche HERMES: Élaborer le mandat d'exécution

COPIL de fin de phase

La séance du COPIL de fin de phase est organisée par le ou la Chef·fe de projet et réunit tous les membres du Comité de pilotage du projet. Le but de la séance est de valider les points de contrôle afin de prendre une décision sur la libération de l'exécution du projet.

> Tâche HERMES: Décider de la libération de l'exécution

> Lors de cette séance, il est tout à fait envisageable de décider de ne pas libérer l'exécution du projet si les conditions de mise en œuvre ou éventuellement d'exploitation post-projet ne sont pas réunies (ex. budget insuffisant, architecture technique trop complexe, ressources indisponibles).

L'implication du métier

En phase d'initialisation, le métier a pour responsabilité de fournir toutes les informations utiles permettant de définir le périmètre du projet. Ceci implique notamment de définir les exigences générales sur lesquelles se basera l'évaluation des résultats obtenus par le projet, sur la base de la modélisation des processus métiers actuels et, si déjà définis, les processus métiers cibles.

Créé 2026-09-15 09:38:35 UTC par Raphael Mottier
Mis à jour 2026-11-13 09:47:47 UTC par Raphael Mottier